

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

DGAET Direction des Routes et des Ports
Arrondissement de Berre

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-PIERRE BOUVET**

**OBJET : RD 7n - Sénas - Remise de plantations d'alignement le long de la RD 7n -
Convention d'entretien et d'exploitation du domaine public départemental.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux routes, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La Commune de Sénas souhaite assurer l'entretien et l'exploitation des plantations d'alignement situées le long de la RD 7n en agglomération.

L'ensemble des modalités de mise en œuvre nécessite une convention entre la commune de Sénas et le Département afin de définir les conditions d'entretien et d'exploitation des plantations d'alignement du domaine public routier départemental.

Cette convention n'aura aucune incidence financière sur le budget départemental.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL